



LAMY Claude

22 ans

Né le 2 novembre 1934 à Combon

Domicilié à Combon

Réparateur de vélos, mobylettes

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité
et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord

Mort pour la France

1957



Deuxième enfant d'une fratrie de sept enfants, Claude Lamy a occupé plusieurs métiers avant de participer aux opérations de sélection du centre de Vincennes (Val-de-Marne) en mai 1955. Il est tour à tour maréchal-ferrant, réparateur de machines agricoles. Il travaille comme réparateur de vélos et de mobylettes quand le 19 octobre, il est appelé à l'activité militaire au 1^{er} groupe du **65^e régiment d'artillerie**. Il est le deuxième garçon à accomplir son service militaire.

Dès le 22 octobre, il embarque pour l'Algérie et débarque à Oran le lendemain. Après une formation, il obtient son certificat d'artilleur et se spécialise comme chef de pièce. Le 19 mars 1956, il rejoint son régiment à Blida. Le 16 avril, il est nommé au grade de brigadier

puis brigadier-chef le 16 octobre. Le 1^{er} décembre, il devient maréchal des logis. Libéré de ses obligations légales en avril 1957, il est maintenu sous les drapeaux¹.

Le 6 avril, à 9 h 30, il est blessé pendant un exercice. Souffrant de multiples lésions abdominales, il est transporté à l'hôpital militaire de Blida dès 10 h 30. Opéré à 14 heures, son état s'améliore lentement². Ses parents sont avertis de l'accident survenu.

Son père, Georges Lamy décide de se rendre en Algérie et obtient une autorisation de voyage auprès de la préfecture de l'Eure. Du 20 au 21 avril, il se rend au chevet de son fils. Le 27 avril, Claude Lamy décède de ses blessures.

Rapatrié en France en juin, il est inhumé à Gentilly (Val d'Oise).

Inscrit sur le monument aux morts de Combon et sur le monument aux morts de l'arrondissement de Bernay.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Jeune sous-officier qui a fait preuve de belles qualités militaires et morales au cours des opérations de maintien de l'ordre menées par son unité depuis dix mois dans le secteur de Blida.

Le 6 avril 1957, à Chrea, a été grièvement blessé alors qu'il effectuait comme chef de pièce de 105 HM2 un tir sur des éléments rebelles.

A fait l'admiration de tous par son courage et son sang-froid, ne consentant à se laisser soigner qu'après les hommes de sa pièce, blessés en même temps que lui.

Est décédé des suites de ses blessures³. »

¹ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 54-270-210.

² Lettre du capitaine Ouzilleau, chirurgien de l'hôpital militaire de Blida, 12 avril 1957.

³ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 29 mars 1958 publié au JO le 4 avril 1958.